



Actualités et Agenda SCPN

Le 24 janvier 2020

Cher(e)s collègues,

Veuillez trouver ci-joint le communiqué que nous vous adressons chaque semaine pour vous rendre compte de nos actions.

Rencontres institutionnelles

Le SCPN a rencontré cette semaine les directeurs RH de la DCSP, DCCRS, DCPAF, DCPJ et Préfecture de Police, pour évoquer le mouvement de mutations à venir. Nous avons déjà contacté nombre d'entre vous et nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions sur ces sujets. Ces premières discussions avec les RH des directions actives doivent désormais se confirmer avec le DMGCP et le futur directeur général de la police nationale.

Lors du rendez-vous DCPJ qui s'est déroulé en présence de monsieur Jérôme Bonet, directeur central, nous avons longuement évoqué l'avenir de la police nationale et de la DCPJ en particulier, dans le cadre des réflexions sur le livre blanc de la sécurité intérieure. Le DCPJ nous a confirmé avoir contribué à la réflexion du livre blanc et produit nombre de propositions.

Bureau national - Vœux du SCPN

Mercredi s'est déroulé le bureau national du SCPN. Au cours de celui-ci, nous avons produit et voté à l'unanimité les "17 mesures pour rénover la police nationale et améliorer la qualité de vie au travail". Lors du discours des vœux prononcé le soir même devant monsieur Laurent Nuñez, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, accompagné du directeur général de la police nationale, du préfet de police, du directeur général de la sécurité intérieure, des directeurs des services actifs ou leurs représentants, et devant nos collègues qui ont répondu à notre invitation, ainsi qu'un panel presse, nous lui avons remis ces propositions. Vous trouverez en pièce jointe ce document ainsi que le discours. Nos propositions, qui sont publiques, n'ont qu'un seul but : permettre à la police nationale

de se rénover, permettre à ses membres d'avoir une qualité de vie au travail améliorée, permettre un rapprochement avec la population. Si l'exercice du livre blanc est salubre, nous en appelons à la poursuite de la réflexion, sous une forme plus approfondie, avec une plus grande concertation, afin de trouver le consensus nécessaire pour mener à bien les réformes dont l'institution a besoin pour améliorer l'offre de service public.

Bien sincèrement à tous

Le secrétariat Général du SCPN

Secrétaire général
David LE BARS
01 49 67 02 40/41
07 63 56 36 21
david.le-bars@le-scpn.fr

Secrétaire général adjoint
Pierrick AGOSTINI
01 49 67 02 43
06 69 91 83 33
pierrick.agostini@le-scpn.fr



Retrouvez le SCPN :
www.le-scpn.fr ou sur twitter @ScpnCommissaire



17 mesures pour rénover la Police Nationale

Et améliorer la qualité de vie au travail

Recrutement

Mesure 1 Mieux recruter

- Séduire et attirer le plus grand nombre de candidats potentiels en développant la communication dans tous les médias, et en particulier les réseaux sociaux.
- Investir les lycées, les prépas et les facultés avec un réseau de policiers habilités qui viennent parler de leurs métiers.
- Elargir le nombre de matières aux concours, notamment de commissaires de police, pour attirer d'autres profils et satisfaire les besoins de l'institution (ingénieurs, informaticiens), et mettre en place un module permettant de détecter les capacités managériales des candidats en s'appuyant sur des experts de la société civile à intégrer dans le jury.

Formation initiale et continue

Mesure 2 Créer une Académie de police

L'objectif à atteindre est de rapprocher les formations initiales et continues de tous les corps.

L'ENSP Saint Cyr au Mont d'or devient l'école d'application du corps de conception et de direction qui s'intégrera dans le futur projet Thiriez, mais également une école de l'excellence et des formations diplômantes de haut niveau (masters internationaux, doctorats), ainsi que de la recherche.

Mesure 3

Former les OPJ en école

La qualification OPJ conditionnera l'accès aux services d'investigations, et permettra un schéma de carrière attractif (par ex bonifications indiciaries, passages de grades favorisés). Parallèlement il faut aussi envisager une qualification paix et ordre public (avec les mêmes mesures incitatives) permettant l'accès à certains services opérationnels (CRS, BST, BAC, SOPSR etc)

Dans cette perspective de qualifications spécialisées qui donneraient accès aux services dédiés, celles et ceux qui ne satisferaient pas à ces qualifications accéderaient aux services généraux de la PAF, SP, DSPAP ou DOPC ne nécessitant pas ces formations.

Mesure 4

Imposer des stages obligatoires de formation continue pour tous les corps

Le but est de densifier les parcours de carrières et de fluidifier les changements de filières.

Mesure 5

Créer une formation opérationnelle continue au maintien de l'ordre

Il s'agit de donner le bagage nécessaire à celles et ceux qui seront engagés dans les manifestations, et notamment à la tête des unités et dispositifs : les détecter, les former, les entraîner, et les utiliser hors du champ de compétence de leurs circonscriptions afin de faire cesser la confusion citoyenne entre la mission « répressive » (considérée comme telle par le citoyen) et la mission de « paix publique ».

Organisation de la Police Nationale

Mesure 6

Nommer un DGPN policier et créer un poste de DGPN adjoint

Mesure 7

Créer une police de paix publique tournée vers le citoyen

Nous devons réinventer la police de demain : distinguer la police d'ordre public, celle perçue comme répressive, ou jugée comme telle, de la police de paix publique, qui sera la « police de service » rendu au citoyen.

Mesure 8

Réorganiser la police par missions

La réflexion sur la réorganisation de la police nationale doit donc se poursuivre à l'issue du livre blanc afin d'atteindre ce but, en poussant la réflexion sur l'adéquation entre ses missions et ses structures.

La mission inspection doit également faire l'objet d'une réflexion pour consolider et justifier son maintien au sein de la police nationale.

Mesure 9

Organiser la police territoriale sous les ordres d'un seul chef de police

La déclinaison de la mesure 8 au niveau territorial à l'échelon pertinent : Un DZPN, un DDPN, chef de la police territoriale sous l'autorité du préfet, responsable des missions de police à la tête desquelles des adjoints travailleront en totale synergie et complémentarité.

Mesure 10

Faire du chef de la police le leader institutionnel du continuum de sécurité

Mesure 11

Déconcentrer les leviers budgétaires, RH, décisionnels, opérationnels pour faire une police sur mesure, afin de donner aux chefs de service les moyens d'un management moderne, bienveillant et adapté

Mesure 12

Tester sans délai le commissariat du futur

L'objectif est double : mise en œuvre d'une police de paix et sécurité publique au service du citoyen, et une police décloisonnée et moderne pour ses personnels : open-space, connectée, accueillante, avec une organisation de la présence des effectifs dégagée des contraintes et cycles mais adaptée aux pics de délinquances et aux attentes des citoyens.

Mesure 13

Investir massivement pour la sécurité du quotidien

Nécessité de financer les commissariats du futur, rénover le parc immobilier actuel, renouveler le parc automobile, les moyens collectifs et individuels des policiers, le parc informatique, etc.

Les corps, carrières, salaires et l'indemnitaire

Mesure 14
Articuler et valoriser les corps

Réorganiser la police nécessite de réfléchir aux personnels qui la composent, ce qui en 1995 avait été fait sans toucher aux structures.

Les 3 corps actifs doivent être valorisés et stimulés, mieux articulés entre eux, traités équitablement en terme d'avancements.

Les accès d'un corps à l'autre peuvent être plus ouverts, et les scolarités plus adaptées aux parcours professionnels.

Les corps administratifs, techniques, scientifiques doivent aussi être mieux considérés et intégrés dans l'institution.

Mesure 15
Valoriser les parcours difficiles et mobiles

Instaurer une véritable valorisation des parcours difficiles pour tous les personnels des corps qui font le choix d'aller (et de se maintenir) dans secteurs très difficiles : indemnités de logement, indemnitaire annuel, bonifications retraites et temps de passages de grades réduits.

Le décroisement de la police nationale avec ses partenaires institutionnels et la société Civile

Mesure 16
Créer une réserve opérationnelle

Un recrutement massif dans la population française nous permettra de nous ouvrir vers elle, et nous apportera un soutien indéniable en cas de crise.

Mesure 17
Créer une véritable chaîne pénale intégrée

Le projet Thiriez a pour ambition de décroiser la haute fonction publique dans son mode de recrutement et de gestion des parcours. Il faut aller plus loin pour améliorer l'efficacité de la chaîne pénale qui est la seule garante de l'offre de sécurité due à nos concitoyens. Dans l'intérêt des victimes qui sont toujours les oubliées des réformes, il faut urgemment toiletter le code de procédure pénale et augmenter les formations partagées entre magistrats et OPJ, lancer un plan massif de financement pour ouvrir des centres éducatifs fermés afin de traiter la problématique des mineurs auteurs, construire des prisons, définir une politique pénale ferme contre les multi-réitérants, notamment.



Levallois, le 22 Janvier 2020

Vœux du SCPN devant monsieur Laurent Nuñez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Directeur Général,

Monsieur le Préfet de Police,

Mesdames et messieurs les Préfets, Directeurs, Généraux et Officiers, Secrétaires Généraux,

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

Le SCPN renoue avec la tradition des vœux, occasion de rendre hommage à tous les policiers, mais également de dévoiler publiquement sa contribution au livre blanc de la sécurité intérieure.

Il est des années qui marquent la police nationale et la façon d'exercer le métier de policier. Les années 2015/2016 avaient fait basculer la France dans le terrorisme islamiste et les attentats de masse, impactant durablement les services de renseignement, la police judiciaire, mais également la police du quotidien, dont les personnels sont désormais les primo-intervenants.

Les années 2018/2019 ont fait basculer la France dans la violence contestataire permanente, des gilets jaunes aux manifestations contre la réforme des retraites. Chaque samedi depuis le 17 novembre 2018, des policiers, hommes et femmes, sont engagés par milliers, partout sur le territoire, pour garantir l'ordre public.

Cet effort inédit dans sa durée et son intensité a des conséquences lourdes sur le moral des personnels, le fonctionnement de l'institution, l'offre de sécurité pour nos concitoyens... sans même parler de l'image de la France. A l'occasion de chaque manifestation, après la conception des dispositifs, des chefs de service d'ordre public ou de commissariats ont pris la tête d'unités pour encadrer des cortèges, rétablir l'ordre ou même interpellé. Les services de renseignements ont travaillé sans relâche, y compris pendant les événements. A l'issue de chacune d'entre elles, des chefs de service judiciaire ont mené de longues enquêtes pour retrouver les auteurs de violences, de destructions, d'incendies.

Malgré cela, l'image de la police nationale est aujourd'hui sciemment dégradée à des fins de basses manœuvres politiques. L'usage légitime de la force est contesté, laissant place au procès des violences policières, animé par des militants qui martèlent leur discours nauséabond. La majorité des citoyens, celle que l'on n'entend pas et qui respecte et fait confiance à la police, ne supporte plus ces manifestations incessantes et insupportables qui dégénèrent partout et depuis trop longtemps. Si une minorité activiste déteste la police, et souhaite à ses personnels "de se suicider", il n'est pas certain que nos concitoyens apprécient, quant à eux, les casseurs, les agitateurs, les voyous et délinquants qui sèment le désordre partout et depuis trop longtemps. Cela vaut également pour les irresponsables, ceux de la classe politique, qui justifient les violences dans les manifestations, et véhiculent la haine, la haine du policier parmi d'autres.

Nous l'avons dit dès le début de la crise, la réponse ne peut être que politique : la police n'a pas à être l'exutoire des postures, et n'a pas vocation à régler la crise des gilets jaunes. Si des erreurs, des manquements ou des actes répréhensibles ont été relevés, nous faisons pleine et entière confiance à l'IGPN, à notre administration et à la Justice pour enquêter, sanctionner ou condamner le cas échéant.

Cet engagement intense depuis 15 mois n'est pas sans conséquences pour les chefs de police. Nombreuses étaient les zones où la participation au maintien de l'ordre s'est faite au détriment de la police du quotidien. Engager des BAC, des brigades territoriales de contact sur des manifestations a une incidence sur la sécurité de nos concitoyens. Quand les policiers sont ainsi autant mobilisés, ils sont moins disponibles pour la population qui a besoin d'eux. Et quand des policiers sont identifiés et reconnus lors d'actions nécessitant de la fermeté, comme l'usage de la force, leurs missions quotidiennes deviennent plus difficiles, pour maintenir un lien apaisé entre la population et sa police.

Pierre angulaire de la police, la sécurité publique en reste pourtant le parent pauvre. Dramatiquement pauvre monsieur le Ministre ! Si les attentats avaient conduit à une hausse des budgets de la police judiciaire et du renseignement, force est de constater que les événements que je viens de citer n'ont pas conduit à une meilleure dotation de la sécurité publique, loin de là ! Il serait aisé pour le responsable syndical que je suis de vous enjoindre à en augmenter le budget, à affecter plus de moyens, plus de véhicules, plus de commissariats neufs, plus de réparations, plus d'équipements individuels et collectifs, plus de caméras piétons..., plus de tout ! Mais cela serait illusoire avec un budget "police" qui n'augmente que très peu, et surtout qui comporte 90% de masse salariale. Nous savons qu'il reste bien peu de marges pour abonder la sécurité quotidienne.

Cet état de fait budgétaire, loin de constituer une crainte indépassable, doit servir d'aiguillon pour les années à venir. En perpétuant son modèle actuel, la police n'aura bientôt plus les moyens de se renouveler, et donc à terme de fonctionner. Les commissariats vétustes et le manque de matériels

serviront de repoussoir à ceux qui souhaitent embrasser la carrière. La mission même de sécurité publique, si elle n'est pas repensée et recentrée, risque de voir s'en détourner les différents acteurs au profit de directions ou services spécialisés. Nous le constatons déjà, dans certains lieux qui ne trouvent que peu, voire aucun candidat, notamment dans le corps de conception et de direction.

Dès lors, il apparaît urgent de se réformer, d'inventer la police des 25 prochaines années. La réflexion menée dans le cadre du livre blanc va dans la bonne direction, même si l'exercice n'est pas nouveau. Il est même très convenu et sert souvent de prétexte à l'immobilisme. Si je devais être volontairement provocateur, je vous poserais la question suivante : « Qui se souvient du livre blanc sur la sécurité publique de 2012 ? ». La postérité d'un livre blanc est très aléatoire, et conditionnée par l'ambition qu'on lui donne : plus l'ambition qui préside à sa rédaction est limitée, plus faible sera son impact.

Vous comprendrez que de cette provocation naît un souhait : messieurs les Ministres, soyez audacieux ! Vous avez, nous avons tous ici, l'occasion de créer la police du futur. Ne manquez pas ce rendez-vous, car les attentes sont immenses. Vous connaissez parfaitement l'état de malaise et de fragilité de notre belle institution, nous avons eu l'occasion d'en parler maintes fois. Nous vous remercions d'ailleurs pour votre écoute constante. La police nationale, qui répond toujours présente, a plus que jamais désormais besoin d'un nouveau cap, d'un nouveau souffle.

Le SCPN défend depuis de nombreux mois l'organisation de la police par missions, afin de mettre fin aux trop nombreux doublons et rendre une certaine cohérence à nos structures. Cette organisation sera à même de créer une police de paix publique, tournée vers le citoyen, celle que la population attend.

Cette police aura besoin de chefs, eux-mêmes policiers, aussi bien à l'échelon local, que départemental, zonal ou national. Il est indispensable que les policiers, à l'instar des gendarmes, soient commandés par l'un des leurs. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons d'institutionnaliser la nomination d'un **DGPN policier** et la création d'un poste de DGPN adjoint.

Ces responsabilités, que nous appelons de nos vœux, nous obligeront également. Elles nécessiteront de revoir le recrutement et la formation, notamment des commissaires de police, sur la totalité de leur carrière, du début à la fin.

Ainsi, elles impliqueront de mieux recruter, en séduisant et attirant le plus grand nombre de candidats potentiels, en développant la communication dans tous les médias, et en particulier les réseaux sociaux. Nous devons (nous, la police nationale) nous organiser pour investir les lieux d'éducation (lycées, prépas, grandes écoles, universités...) et valoriser les métiers. Nous devons impérativement attirer des profils pour satisfaire les besoins de l'institution (des ingénieurs, des informaticiens,). Nous devons mieux détecter les capacités managériales des candidats, en nous appuyant sur les spécialistes en ce domaine.

Nous devons repenser la formation, en faisant de l'ENSP Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, l'école d'application du corps de conception et de direction du futur projet Thiriez, mais également l'école de l'excellence et des formations diplômantes de haut niveau (types masters internationaux, ou doctorats), ainsi que celle de la recherche sur tous les sujets de la sécurité.

Les commissaires de police pourront ainsi être formés en trois temps :

- celui de la connaissance du monde du service public avec les autres corps de la haute fonction publique,
- celui des formations partagées avec les autres corps de la police nationale au sein de l'Académie de police, qui était un projet du candidat Macron, que nous appelons de nos vœux depuis bientôt deux années.
- et celui de l'apprentissage des spécificités du métier de commissaire de police à l'ENSP Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

Ces responsabilités impliqueront également de revoir les carrières, de promouvoir la transversalité en créant de véritables parcours ou perspectives professionnels qui détectent les commissaires aux plus forts potentiels. Il s'agira d'une petite révolution, dans une police trop habituée à raisonner en termes de direction, et où la mutation d'une structure à l'autre est difficile et peu valorisée, sans parler des parcours internationaux ou hors périmètre.

Si cette formation et cette transversalité s'accompagnent d'une déconcentration des leviers budgétaires, RH, décisionnels et opérationnels, le commissaire de police pourra alors et enfin, être le chef d'une police sur-mesure adaptée aux territoires et aux problématiques de sécurité qu'ils comportent.

Loin de se cantonner au corps de conception et de direction, cette ouverture devra irriguer tous les corps de la police nationale. Décloisonnée, recentrée sur ses missions, la police n'en sera que plus ouverte aux citoyens.

D'autres initiatives existent pour renouer ce lien parfois distendu entre la population et sa police. Ainsi la création d'une véritable réserve opérationnelle est impérative. Un recrutement conséquent né d'une ouverture inédite vers nos concitoyens nous permettra de construire, nouer un lien indéfectible entre les Français et sa police. Elle apportera un soutien indispensable en cas de crise, permettra de faire découvrir l'institution, de susciter des vocations ou confirmer une volonté d'engagement.

La création de cette nouvelle police, l'ouverture vers la population ne seront possibles qu'à une condition : l'apaisement du climat actuel.

La profusion des réseaux sociaux et des chaînes d'information, l'apparition de journalistes auto-proclamés, souvent partisans, les erreurs ou insuffisances de communication de notre institution ont contribué à créer un climat délétère, porteur de violences. Cette hystérisation autour du maintien de l'ordre n'est plus tenable. Les policiers ont besoin de sérénité, que ce soit dans les instructions qu'ils reçoivent comme dans l'accomplissement de leurs missions. Si cette situation malsaine devait perdurer, une fracture profonde risquerait d'apparaître entre la population et la police, mettant en danger notre démocratie.

Monsieur le Ministre, vous le savez, vous nous connaissez : les commissaires de police attendent toujours des mesures simples, qui doivent gouverner leur action quotidienne. Ils deviennent circonspects lorsque cela ne se produit pas. Depuis le dernier congrès du SCPN en date du 4 avril 2018, nous attendons toujours du sens et de la reconnaissance.

Si nous avons votre reconnaissance, et celle du Ministre, dont nous vous remercions, il n'y a, comme le dit le dicton, pas d'amour. Il n'y a que des preuves d'amour. Décorez vos policiers comme vous décorez vos gendarmes ! Ni plus, ni moins. Cette preuve d'amour, simple, est attendue, surtout après tant d'engagement de vos personnels, ces dernières années.

Donner du sens, c'est mettre en œuvre une police de paix publique, tant pour ses personnels qui subissent depuis trop longtemps une police paupérisée et négligée, que pour la population, qui est plus que jamais en attente d'un service public rénové. En la construisant, nous saurons d'autant mieux œuvrer dans les autres missions qui nous incombent : l'ordre public, le judiciaire, le renseignement, la protection des frontières, etc. Mais le véritable enjeu des prochaines années, c'est bel et bien celui de la paix publique.

Monsieur le Ministre, mesdames et messieurs, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui débute difficilement pour nous. Un collègue a été lâchement tué à Bron en action de police. Trois d'entre nous ont mis fin à leurs jours. De nombreux autres ont été blessés en service. Et surtout, nous sommes plus que jamais attaqués, salis, parfois conspués, alors que nous avons tenu bon, que nous avons contribué à sauver la République lorsqu'elle était attaquée et en danger lors de ces trop nombreux samedis. Nous étions en première ligne et nous sommes le dernier rempart. Nous saurons faire face, évidemment, mais nos attentes sont grandes : vous les connaissez désormais.

Nous vous remettons ce jour nos propositions pour la police nationale. Elles n'ont qu'un but, améliorer l'institution, la moderniser et la faire avancer dans la bonne direction. Nous sommes aujourd'hui le 22, chiffre au combien symbolique pour la police ! Sans faire de numérologie, nous vous soumettons 17 propositions, en écho au "17 police-secours". La police n'appelle pas encore au secours, car elle en est elle-même chargée, ce que beaucoup oublie sciemment de rappeler pour mieux salir.

Ne vous méprenez pas monsieur le Ministre : ce n'est pas un appel au secours. C'est un appel de confiance, un appel d'urgence.

Nous vous remercions.